

carac

mag

P. 10
IDÉES

« NOUS ACCOMPAGNONS
NOS BÉNÉFICIAIRES
SUR LE CHEMIN DE
L'ACCEPTATION DE SOI »

P. 12
EXPERTISE

AVEC LA CARAC,
DONNEZ DU SENS
À VOTRE ÉPARGNE

P. 14
ÉVÈNEMENT
ÉLECTIONS 2021 :
COMMENT
CANDIDATER ?



P. 6
DÉCOUVERTE

**OPTIMISEZ
VOTRE ÉPARGNE
MALGRÉ LA CRISE**


carac

OFFRES PROMOTIONNELLES SUR CARAC PROFILÉO !

Du 4 janvier au 30 avril 2021, la Carac pense à vous et à vos proches avec de nouvelles offres promotionnelles sur le contrat Carac Profiléo !

Pour vous : 0 % de frais sur versement sur le contrat Carac Profiléo, à l'adhésion ou sur votre contrat en cours.

Pour vos proches : grâce à notre offre de parrainage, faites-leur découvrir l'expertise de la Carac et bénéficiez de 50 euros de chèques cadeaux multi-enseignes, pour toute première ouverture d'un contrat Carac Profiléo. Votre filleul, lui, recevra de son côté 50 euros sous forme d'abondement sur son contrat Carac Profiléo. Vous pourrez bien sûr cumuler l'offre « 0 % de frais » sur votre propre contrat et les 50 euros de chèques cadeaux !

Rendez-vous sur Carac.fr pour consulter le détail des offres et le règlement.

GUIDE RMC, UNE VERSION ACTUALISÉE DISPONIBLE

Prochainement, vous pourrez télécharger sur Carac.fr le guide réactualisé sur la **Retraite Mutualiste du Combattant (RMC)**. Vous y trouverez des renseignements utiles pour compléter et actualiser votre information sur la Retraite Mutualiste du Combattant.



TOP 3 DES RÉSEAUX SOCIAUX



1. FACEBOOK

Sur la première marche du podium, le post annonçant le renouvellement de notre partenariat avec « Skyrock PLM », la radio numérique à destination des militaires et écoutable par tous.



CARAC.EPARGNE



2. LINKEDIN

En deuxième position, le post dédié aux dernières nominations d'experts au sein du comité de direction de la Carac, afin d'accompagner les avancées de notre plan de transformation stratégique « Ambition 2030 ».



CARAC



3. TWITTER

En troisième place du classement, le tweet dédié à notre action de mécénat auprès du Fonds de dotation Kerpape pour le projet de séjour « Handicap et Familles », à l'occasion de la journée nationale des aidants.



@Carac_epargne



RETROUVEZ-NOUS SUR : CARAC.FR | [f](https://www.facebook.com/CARAC.EPARGNE) CARAC.EPARGNE | [t](https://twitter.com/CARAC_EPARGNE) @CARAC_EPARGNE | [in](https://www.linkedin.com/company/CARAC) CARAC

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU PAR COURRIER, VOUS ÊTES NOMBREUX À PARTAGER VOS IDÉES ET VOS RÉACTIONS. CONTINUEZ !



DES IDÉES DE SUJETS ?

ÉCRIVEZ-NOUS À MAGAZINE@CARAC.FR

caracmag

N° 220, JANVIER 2021
« Explorer-savoir-s'engager »

Trimestriel d'information édité par la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac. Immatriculation au registre national des mutuelles : 775 691 165. Siège social : 159, avenue Achille-Peretti, CS40091, 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. Directeur de publication : Claude Tarall. Rédaction et administration : 159, avenue Achille-Peretti, CS40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : 01 55 61 55 61. Commission paritaire : 0722 M 06102. ISSN : 1770-426 X. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021. Abonnement : 2,05 €/an. Prix au numéro : 0,51 €. Conception et réalisation : CITIZENPRESS. Illustration de une Mikael Moune. Impression Vincent Imprimeries, 32, avenue Thérèse Voisin, CS 64229, 37042 Tours Cedex 1.



Ce magazine est imprimé sur du papier Steinbeis Charisma 100 % recyclé, certifié Blue Angel et Ecolabel européen.



ÉDITO

UN CHANGEMENT D'ÈRE

À

l'heure de rédiger ces lignes, nous vivons encore au rythme de la crise sanitaire. Même si le retour à la « vie d'avant » prendra encore plusieurs mois, la perspective d'un vaccin nous invite à l'optimisme. Parce que l'espoir est plus que jamais d'actualité, j'entrevois pour vous, chers adhérents

et adhérentes, une belle année 2021. Pour la Carac, elle commence sur un air de changement. Pour la première fois

depuis 2002, notre Assemblée générale sera intégralement renouvelée. L'élection de vos délégués, qui eux-mêmes choisiront ensuite vos administrateurs, revêt donc une importance cruciale. Ce grand rendez-vous démocratique doit renforcer notre identité mutualiste. Mais pour que la démocratie s'exerce pleinement, votre mobilisation est essentielle. Il importe en effet que vos nouveaux délégués soient élus en nombre suffisant pour porter la voix de chacun d'entre vous au sein de notre gouvernance. Votez donc et, pour ceux qui sont disposés à le faire, engagez-vous à nos côtés ! De nombreux chantiers attendent vos nouveaux élus et les salariés de la Carac. Il leur reviendra notamment de mettre en œuvre notre projet stratégique Ambition 2030, qui doit accélérer la modernisation de la Carac, notamment dans le domaine du digital. En la matière, plusieurs innovations entreront rapidement en vigueur, comme la signature électronique ou la possibilité de gérer à distance vos comptes en toute autonomie. Véritable emblème de cette transition digitale, le nouveau site Carac.fr sera mis en ligne dans le courant du premier trimestre. Design, ergonomie, contenus... tout a été repensé pour fluidifier la navigation sur notre site et répondre au mieux à vos questions et à vos besoins. Cette année verra aussi la transformation de *Carac mag*. Jusqu'à cet été, vous continuerez de recevoir votre magazine en format papier, puis il passera en version 100 % digitale pour les lecteurs qui le décideront. Avec, à la clé, une expérience de lecture renouvelée et plein de nouvelles rubriques... Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année et, surtout, une bonne santé !

CLAUDE TARALL,
PRÉSIDENT DE LA CARAC

SOMMAIRE

- | | | |
|---|---|--|
| <p>4 TENDANCES
Quel visage pour la future
branche autonomie ?</p> <p>6 DÉCOUVERTE
Optimisez votre épargne
malgré la crise</p> <p>10 IDÉES
« Nous accompagnons nos
bénéficiaires sur le chemin
de l'acceptation de soi »</p> | <p>11 DÉCRYPTAGE
Vers un parcours
d'adhésion 2.0</p> <p>12 EXPERTISE
Avec la Carac, donnez
du sens à votre épargne</p> <p>13 REPÈRES
Quoi de neuf sur votre
espace adhérent ?</p> | <p>14 ÉVÈNEMENT
Élections 2021 : comment
candidater ?</p> <p>16 EXPÉRIENCE
« Être délégué, c'est une
belle aventure humaine »,
Dominique Carré,
délégué mutualiste Carac
en Lorraine</p> |
|---|---|--|

TAUX

1,70 %
Carac Profiléo
1,50 %
Entraid'Épargne Carac
1,40 %
Contrats mono-supports

Dans un contexte de crise sanitaire et de taux durablement bas, la Carac a su préserver les intérêts de ses adhérents et mettre à profit une gestion prudente et réactive pour offrir une nouvelle fois **un rendement performant en 2020**.

Dans ce contexte, donner du sens à son épargne est une priorité. C'est pourquoi la mutuelle a souhaité poursuivre son engagement auprès de ses associations partenaires en attribuant **un taux de rendement attractif à sa garantie d'épargne solidaire Entraid'Épargne Carac**. Et pour accompagner ses adhérents ayant fait le choix de la diversification, **la mutuelle a choisi de soutenir le support Sécurité libellé en euros de son contrat d'assurance vie multisupports Carac Profiléo**.

Rendez-vous sur Carac.fr pour consulter tous les taux de rendement de vos garanties en cours.

LE BAROMÈTRE



EN HAUSSE!

6 858 femmes ont été élues maires en 2020, soit 1 000 de plus qu'en 2014. Elles représentent 19,8 % de la population totale des édiles, contre 16,9 % avant les élections.

(Source : Direction générale des collectivités territoriales https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/bis-ndeg145-proportion_de_femmes_dans_les_cm_2020.pdf)

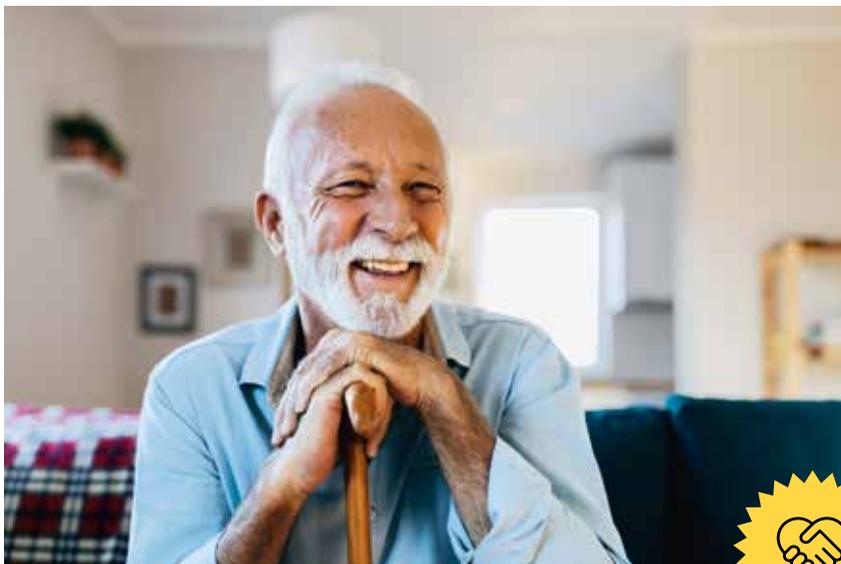


EN BAISSÉ...

En 1970, une femme qui travaillait à temps complet dans le secteur privé gagnait en moyenne 29,7 % de moins qu'un homme.

Aujourd'hui, l'écart de salaire est de 16,8 % en raison des « inégalités de temps de travail » et du fait « que les hommes et les femmes n'exercent pas les mêmes fonctions, dans les mêmes secteurs », explique l'Insee. En effet, à poste équivalent, l'écart de salaire est ramené à 5,3 %.

(Source : Insee, étude menée en 2017 et publiée en 2020.)



© iStock



SÉCURITÉ SOCIALE

QUEL VISAGE POUR LA FUTURE BRANCHE AUTONOMIE ?

C'est un sujet que l'on pourrait qualifier de serpent de mer tant il est revenu sur le devant de la scène politique sans jamais aboutir. Pourtant, le 7 août dernier, la loi relative à la dette sociale et à l'autonomie a bel et bien acté la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie.

Une cinquième branche, pour quoi faire ?

La création de ce « nouveau risque social » doit permettre d'optimiser et de rationaliser les prises en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Avec un objectif : faire face à la hausse des dépenses liée à l'augmentation, ces vingt prochaines années, du nombre de personnes âgées dépendantes. Pour y parvenir, la réforme devra contribuer à garantir à tous les publics concernés l'accès aux mêmes droits sur l'ensemble du territoire, à améliorer l'accompagnement proposé et à renforcer les politiques transversales du handicap et du grand âge.

Quel fonctionnement ?

Si la loi du 7 août 2020 constitue l'acte de naissance de cette nouvelle branche, la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2021, votée par le Parlement fin 2020, pose les premiers principes de son fonctionnement. Elle confirme que sa gestion sera confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Créée en 2006, celle-ci participe déjà au financement des aides liées à la perte d'autonomie et au handicap, communique auprès du grand public sur ces sujets et anime le réseau des maisons départementales des personnes handicapées. Dès 2021, elle sera également chargée du versement de l'allocation d'éducation enfant handicapé, qui dépendait jusqu'alors de la branche famille de la Sécurité sociale. Enfin, la LFSS stipule que la CNSA ne relèvera plus de l'Assurance maladie pour son budget, mais qu'elle disposera d'un financement autonome pour exercer ses nouvelles responsabilités.



© DR

APPLICATION

QUAND LA RETRAITE DEVIENT UN JEU D'ENFANT

Pour aider les jeunes (mais pas seulement) à mieux comprendre le système de retraite français, l'Agirc-Arrco, le régime de retraite

complémentaire des salariés du privé, a lancé cet été l'application Caatstellar sur mobile. Ce jeu pédagogique, disponible gratuitement sur Google Play, entraîne les joueurs dans une galaxie lointaine, à la rencontre de Misti, un chaton qui rêve de devenir maître Chawaiï. La ressemblance avec un film de science-fiction bien connu est complètement assumée. Mission après mission, aidez Misti à sauver des chatons pour gagner des points et être initié, par le grand maître Cha-O-lin, aux rudiments du système de retraite par répartition. Les termes de décote, taux plein ou encore réversion n'auront bientôt plus de secret pour vous !

DONS FAMILIAUX

ZOOM SUR L'EXONÉRATION TEMPORAIRE

Alors que la crise sanitaire a laissé l'économie française exsangue, le gouvernement a multiplié les mesures pour retrouver le chemin de la croissance. L'exonération temporaire de droits sur les dons réalisés en argent s'inscrit dans cette dynamique. Ce dispositif¹ concerne tous les dons réalisés par chèque, espèces ou virement, dans la limite de 100 000 euros par donateur, sans limite d'âge, jusqu'au 30 juin 2021, sous condition de réemploi. Le bénéficiaire, qu'il soit votre enfant, petit-enfant, neveu ou nièce, doit toutefois remplir quelques conditions. Il dispose de trois mois pour financer, avec la somme reçue, l'un des trois projets suivants :

- la construction de son logement principal ;
- la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans sa résidence principale ;
- la souscription au capital d'une PME européenne de moins de cinq ans au sein de laquelle il exerce son activité professionnelle principale ou occupe une fonction de direction.

1. Nouvel article 790 A bis du CGI.

BAROMÈTRE

LA SILVER ECONOMY GARDE LE SOURIRE



© iStock

Face aux répercussions économiques de la crise sanitaire, les entrepreneurs de la silver economy restent optimistes. Telle est la conclusion d'une enquête menée par le cluster Silver Valley dont les résultats ont été publiés à la rentrée. Ainsi, 85 % des personnes interrogées se disent confiantes pour l'avenir de leur activité. D'une part, parce qu'elles ont profité du confinement pour repenser ou affiner leur stratégie ; et d'autre part, parce qu'elles peuvent compter sur le soutien d'institutions telles que Bpifrance ou la Conférence des financeurs... Le plan France Relance offre, par ailleurs, de belles perspectives au secteur qui devrait bénéficier d'environ 10 milliards d'euros d'aides pour surmonter la crise.

L'IMAGE



© Philippe Berthel/Centre des monuments nationaux

CARAC à vos côtés

Une petite erreur s'est glissée dans le Carac mag n° 219 d'octobre 2020.

Nous avons indiqué que l'exposition « Le Soldat inconnu » était organisée par le Centre des monuments nationaux à l'occasion du centenaire de la Tombe du Soldat inconnu, alors qu'il s'agissait de célébrer en réalité le centenaire du transfert du corps du Soldat inconnu à Paris. La rédaction vous prie de l'excuser pour ce manque de vigilance.

LE CHIFFRE

1,3 milliard d'euros

seront alloués à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre du plan France Relance.

Les structures qui favorisent l'insertion professionnelle des jeunes bénéficieront de 600 millions d'euros, les associations de lutte contre la pauvreté percevront 100 millions d'euros et 30 millions seront consacrés aux tiers-lieux en milieu rural. De leur côté, la Caisse des dépôts et Bpifrance contribueront au développement de l'ESS par la mise en place de crédits dédiés spécifiques.

Source : Novethic.fr

OPTIMISEZ VOTRE ÉPARGNE MALGRÉ LA CRISE

Jouant la carte de la prudence au cœur d'une crise sanitaire inédite, les Français épargnent comme jamais. Mais malgré les incertitudes, il est possible d'investir intelligemment et de protéger ses contrats tout en les dynamisant.

La pandémie de Covid-19 a transformé les Français en fourmis. Entre mars et juillet 2020, ils ont épargné plus de 85 milliards d'euros, selon la Banque de France. Du jamais-vu. Si cette tendance à l'épargne n'est pas nouvelle, elle est accentuée par la chute vertigineuse de la consommation pendant le premier confinement et par un réflexe de protection face à un avenir économique toujours plus incertain.

Ce « bas de laine » alimente essentiellement les soldes des comptes courants, les Livrets A, les Livrets de développement durable et solidaire (LDDS) et les Livrets d'épargne populaire (LEP). En parallèle, les ménages se sont détournés de l'assurance vie, pourtant produit financier préféré des Français. « En période de crise, les produits sécurisés à la rémunération garantie avec des fonds facilement disponibles rencontrent un franc succès.

Même si leurs rendements sont faibles et le resteront dans les années à venir», décrypte Emmanuel Collin, gérant de portefeuille actions à la Carac. Pourtant, laisser dormir son argent sur des contrats peu rémunérateurs en attendant des jours meilleurs n'est ni la seule, ni la meilleure option. « En matière d'investissement, il faut toujours rester calme,

garder la tête froide. Pour les épargnants qui n'ont pas un besoin immédiat de leur épargne, il est préférable de raisonner à long terme», conseille Hien de Lestrangle, gérante de portefeuille obligataire au sein de la Carac. L'histoire nous apprend en effet que les marchés financiers se relèvent toujours des crises successives qui les impactent. La découverte d'un vaccin contre le Covid-19 pourrait par exemple rassurer les marchés, comme le démontre l'annonce de Pfizer, puis d'autres laboratoires.



« Il est préférable de raisonner à long terme. »

Hien de Lestrangle, gérante de portefeuille obligataire.

RISQUE ET RENDEMENT : LE BON ÉQUILIBRE

« En vue de préparer l'avenir, les personnes qui ont des réserves d'argent devraient envisager dès à présent de profiter des opportunités de marchés, mais en fractionnant leur investissement, les marchés financiers ayant déjà fortement rebondi », analyse-t-elle. Concrètement, quelle stratégie adopter pour booster son épargne dès aujourd'hui? « Panacher, ...



AVIS DE L'EXPERT

HIEN DE LESTRANGE, gérante de portefeuille obligataire.

Carac Profiléo, un choix capital !

« Le contrat multisupports Carac Profiléo permet de diversifier votre épargne et de booster la rémunération de votre capital. Mais ce n'est pas tout. Contrairement à une idée largement répandue, l'épargne n'est pas bloquée huit ans, c'est seulement la durée qui permet de bénéficier de la fiscalité la plus favorable. Les épargnants peuvent donc puiser dedans en cas de besoin. Autre atout non négligeable, les souscripteurs peuvent anticiper et transmettre à leur guise leur capital à leurs proches, à moindre coût. Ce n'est pas un hasard si l'assurance vie est le contrat "fétiche" des Français ! »



Entre mars et juillet 2020, les Français ont épargné plus de 85 milliards d'euros selon la Banque de France.

© iStock

TÉMOIGNAGE

THIBAUD H., adhérent

« À cause de ce contexte économique et financier très chahuté, j'étais un peu perdu. Je ne savais pas si je devais récupérer mon argent, attendre que les marchés se stabilisent ou faire de nouveaux placements. Mon conseiller mutualiste Carac s'est montré extrêmement disponible pour répondre à toutes mes questions. Il a pris le temps de faire le point sur ma situation afin de me conseiller au mieux de mes intérêts. »



Alex Bennequin

« À condition [...] de privilégier un placement à long terme, l'épargnant qui investit aujourd'hui sur des UC réduit son risque de perte en capital. »

Emmanuel Collin, gérant de portefeuille actions.

... *diversifier son investissement en choisissant des unités de compte pour doper la rémunération de son assurance vie*, répond sans hésiter Hien de Lestrang. *L'objectif est d'établir le juste équilibre entre une dose de risque supplémentaire et le potentiel de rendement de son portefeuille.* Petit rappel : les unités de compte (UC) sont des fonds d'investissement - actions, obligations, monétaires ou immobiliers - qui, en contrepartie d'un risque de perte en capital assumé par le souscripteur,

laissent espérer un rendement supérieur à celui des fonds en euros et des contrats classiques d'épargne. Carac Profiléo, l'assurance vie multisupports de la Carac, intègre treize unités de compte dont six nouveaux fonds labellisés Investissement socialement responsable¹ pour permettre aux adhérents de diversifier davantage leur épargne tout en réalisant des placements répondant aux critères ESG. « À condition d'être raisonnable et de privilégier un placement à long terme, l'épargnant qui investit aujourd'hui sur des unités de compte, réduit son risque de perte en capital », éclaire Emmanuel Collin. Pourtant, seuls 17 % des actifs envisagent de mettre en place un contrat mixant fonds en euros et unités de compte².

LE CHIFFRE

750 000

C'est le nombre de nouveaux investisseurs qui ont fait leurs premiers pas en Bourse entre février et avril 2020. Les achats d'actions françaises par des particuliers ont été multipliés par quatre au mois de mars 2020.

(Source : AMF)

PERIN, LE BON PLAN

Plus risqué que les fonds en euros, le choix d'investir dans les unités de compte exige d'être bien accompagné et conseillé. C'est le rôle de la Carac (cf. encadré). Par exemple, intégrer une ou deux UC à son contrat Carac Profiléo n'est pas toujours suffisant. Il ne faut pas non plus se disperser en souscrivant trop d'UC. Le panachage et la dose dépendent à la fois de la tolérance au risque de l'investisseur, mais aussi

de son horizon de placement. D'autres possibilités existent pour diversifier son épargne. Depuis le 1^{er} octobre 2020, la Carac commercialise un Plan épargne retraite individuel (PERIn). Ce produit permet de se constituer un complément de revenus pour la retraite tout en réalisant des économies d'impôts. Il dispose de conditions pour accéder à son argent avant la retraite, sans remise en question de la défiscalisation offerte à l'entrée. La Carac propose la gratuité des frais sur tous les versements. Une autre bonne façon de ne pas mettre tous ses euros dans le même panier.

 POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER CARAC EN AGENCE

1. Support en unités de compte labellisé « ISR Edmond de Rothschild Sicav Euro Sustainable Growth ».
2. Étude de la Carac sur la préparation de la retraite, menée par Opinion Way, mars 2020.

PRATIQUE

Face à la crise, la Carac à vos côtés

La Carac résiste bien à la crise économique et financière qui secoue la France. Cette année encore, la mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance a servi un taux compétitif par rapport à la moyenne du marché sur le support sécurité de son contrat Carac Profiléo. Les conseillers mutualistes accueillent les adhérents et futurs souscripteurs dans les agences sur rendez-vous, mais aussi sur l'espace adhérent, par mail et par téléphone. Ensemble, ils réalisent un bilan personnalisé et gratuit pour bâtir une stratégie d'épargne sur mesure, adaptée aux revenus et aux objectifs de l'épargnant.



Le choix d'investir dans les unités de compte exige d'être bien accompagné et conseillé.

© iStock

GEOFFREY DEMOULIEZ,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
AU-DELÀ DE NOS HANDICAPS

« NOUS ACCOMPAGNONS NOS BÉNÉFICIAIRES SUR LE CHEMIN DE L'ACCEPTATION DE SOI »



LE CHIFFRE

97

personnes dont certaines blessées ont participé à plusieurs stages depuis 2016.

L'ASSOCIATION ADH

Sortir de la blessure en sortant des sentiers battus. Telle est la devise de l'association ADH, créée en 2016 par le général de division de l'armée de terre en 2^e section des officiers généraux, Georges Lebel. Reconnue d'utilité publique, ADH s'adresse aux trois corps d'armée, aux personnels du ministère de l'Intérieur et, dans le cadre de partenariats, à certaines associations dans le domaine du handicap. La Fondation d'entreprise Carac soutient son action. « Les mécènes tels que la Fondation sont de précieux partenaires. Sans leur soutien, nous ne pourrions pas financer l'ensemble des stages que nous proposons. »

PLUS D'INFORMATIONS SUR
[HTTPS://ASSOADH.ORG/](https://ASSOADH.ORG/)

Au-delà de nos handicaps propose aux soldats blessés un programme qui sort des sentiers battus pour les aider à retrouver le chemin de l'autonomie.

Entretien avec Geoffrey Demouliez, président de l'association.

Comment accompagnez-vous les blessés de guerre ?

Geoffrey Demouliez :

Notre approche est complémentaire à l'hospitalisation et aux consultations psychiatriques traditionnelles. Elle consiste à sortir nos bénéficiaires de leur zone de confort. Privés de leurs repères, ils doivent puiser dans leurs ressources pour s'adapter à leur nouvel environnement. Lors des stages de pleine nature par exemple, nous organisons des activités qu'ils n'auraient jamais pensé pouvoir pratiquer : raids dans le Mercantour, ski adapté, parapente... Au fil de la semaine, une dynamique de groupe se crée : les participants s'entraident, discutent de leurs difficultés communes. Ils prennent conscience de leurs capacités malgré la blessure physique. Durant nos stages de gestion des émotions, dédiés aux blessés atteints du syndrome post-traumatique, ils acquièrent des techniques pour s'apaiser grâce à la sophrologie ou au yoga... Enfin, via notre réseau, ils entrent en relation avec des professionnels ou des associations qui les aident à chercher un emploi, adapter leur logement, remplir des dossiers administratifs, etc. En résumé, nous accompagnons

nos bénéficiaires sur le chemin de l'acceptation de soi et de l'autonomie.

Comment s'est passée l'année 2020 ?

G. D. : Nous avons annulé ou reporté la majorité de nos stages à cause de l'épidémie de Covid-19. Nous avons multiplié les appels, les mails pour garder le contact. En parallèle, les échanges entre les bénéficiaires sur les groupes WhatsApp et sur les réseaux sociaux ont fonctionné à plein régime.

Quels sont vos projets pour 2021 ?

G. D. : Si le contexte sanitaire le permet, nous reprogrammerons certains stages de pleine nature prévus en 2020. En juin, nous aimerions expérimenter un nouveau type de stage destiné aux conjoint(e)s de nos bénéficiaires. Pendant une semaine, ils pourront s'échapper de leur quotidien parfois très compliqué, se relaxer et prendre soin d'eux. Ils auront l'occasion d'échanger avec d'anciens blessés pour essayer de comprendre ce que traverse leur conjoint et trouver le moyen de renouer le dialogue au sein de leur couple.

VERS UN PARCOURS D'ADHÉSION 2.0

Avec Ambition 2030, la Carac prend le virage du numérique et modernise son parcours d'adhésion. Carac mag fait le point sur les nouveautés qui ont été déployées en 2020.



Zoom sur Ryder cup

Depuis juillet 2020, les conseillers mutualistes utilisent Ryder cup, un nouveau logiciel qui leur permet de dématérialiser la souscription aux garanties Carac.



Comment ça marche ?

Lorsque vous souscrivez à l'une de nos garanties comme le PER Individuel Carac ou une assurance vie Carac Profiléo, votre conseiller mutualiste saisit directement sur Ryder cup les informations que vous lui transmettez lors de l'entretien en présentiel. La plateforme génère automatiquement tous les documents nécessaires à votre adhésion.



Quelle sécurité pour vos données ?

En utilisant Ryder cup, votre conseiller intègre directement vos informations personnelles dans notre gestion électronique des documents (GED) qui offre toutes les garanties nécessaires à la protection de vos données personnelles.



Quels avantages ?

- Votre conseiller mutualiste n'a plus de papier à remplir et peut vous accorder encore plus d'attention.
- Une fois saisies dans Ryder cup, vos informations sont automatiquement transmises aux différents gestionnaires du dossier, ce qui évite les erreurs de retranscription.
 - Si vous souhaitez souscrire une nouvelle garantie, les informations sont simplement mises à jour en fonction de l'évolution de votre situation.
- Fini les rames de papiers, la documentation d'information est 100 % dématérialisée. Vous la recevez par mail ou directement sur votre espace adhérent (cf. p. 13).



Bientôt la signature électronique

Début 2021, la Carac proposera aux adhérents et prospects qui le souhaitent de recourir à la signature électronique lorsqu'ils souscrivent une garantie ou réalisent certains actes de gestion (versement libre, arbitrage...). Pour la mettre en place, ils devront fixer un rendez-vous physique avec leur conseiller afin que ce dernier puisse contrôler leur justificatif d'identité et créer leur identité numérique. L'humain et la proximité avec nos adhérents restent évidemment au cœur de notre ADN. Ce nouveau service a simplement pour objectif de mettre un outil supplémentaire à la disposition des personnes qui n'ont ni le besoin ni le temps de rencontrer régulièrement un conseiller.



AVEC LA CARAC, DONNEZ DU SENS À VOTRE ÉPARGNE

Vous souhaitez investir votre épargne dans des projets utiles pour la société et l'environnement mais vous ne savez pas comment procéder ? Les conseils de Myriam Souveton, responsable marketing & digitalisation au sein de la Carac.

carac à vos côtés

L'année 2020 aura été particulière, marquée par une crise sanitaire qui a mis à mal de nombreux acteurs économiques. Aujourd'hui, plus que jamais, les épargnants souhaitent donner du sens à leur épargne. Ils veulent contribuer au développement de projets utiles pour la société ou l'environnement. Consciente de ces aspirations, la Carac s'emploie à y répondre en proposant des solutions qui permettent à la fois d'épargner et de soutenir une cause juste. Dans le cadre de Entraid'Épargne Carac, par exemple, 1% du montant de chaque versement effectué sur le contrat est reversé à l'une de nos six associations partenaires.

Dans ce contexte économique incertain, il est également devenu nécessaire d'accepter de prendre une part de risque pour espérer dynamiser la performance



DES QUESTIONS ?

POSEZ-LES À VOTRE CONSEILLER,
VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ,
AU N° CRISTAL 0 969 32 50 50 (APPEL NON SURTAXÉ)
OU VIA VOTRE ESPACE ADHÉRENT.

de son épargne. C'est pourquoi la Carac a récemment élargi son offre d'investissement en intégrant de nouvelles unités de compte thématiques et socialement responsables

“Nos adhérents ont l'assurance de diversifier leurs placements tout en donnant du sens à leur épargne.”

sur ses contrats multisupports (PER Individuel Carac - PERIn - et Carac Profiléo). Nos adhérents peuvent désormais investir dans des domaines très variés tels que la transition

écologique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la gestion de l'eau ou encore le grand âge... Autant de secteurs tournés vers l'avenir et dont les stratégies de développement claires et lisibles les aideront à cerner l'utilité des projets dans lesquels ils investissent.

Avec ces nouvelles UC, nos adhérents n'ont pas besoin d'être experts en finance pour se constituer une épargne « utile ».

Nos conseillers mutualistes sont formés pour élaborer avec eux une stratégie adaptée à leurs besoins et à leurs objectifs. Dans le cadre du PERIn Carac, ils les orienteront vers la gestion profilée à horizon. À la souscription du contrat, l'épargne est répartie sur des placements dynamiques (en UC) puis, à mesure que la retraite approche, les fonds sont sécurisés pour les préserver d'un éventuel retournement du marché. Nos adhérents ont alors l'assurance de diversifier leurs placements, de dynamiser leurs rendements, tout en donnant du sens à leur épargne. ●



PLUS D'INFORMATIONS SUR [CARAC.FR](https://www.carac.fr)

DES FONDS LABELLISÉS

Tous les fonds thématiques proposés par la Carac sont labellisés ISR (investissement socialement responsable) ou Greenfin. Ces deux labels français offrent l'assurance aux épargnants que leur argent est investi dans des entreprises soucieuses de leur impact sociétal et environnemental (label ISR) ou dans des sociétés qui contribuent directement à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique (label Greenfin).

QUOI DE NEUF SUR VOTRE ESPACE ADHÉRENT ?

Votre espace adhérent évolue ! L'objectif ? Vous aider à gérer vos garanties en vous proposant des outils et des services adaptés à vos besoins. Zoom sur les dernières fonctionnalités disponibles.



Vos versements en quelques clics !

Les détenteurs d'un contrat Carac Profiléo peuvent réaliser des versements en ligne depuis leur espace adhérent. Vous êtes concerné ? Pour accéder à ce service, il vous suffit de cliquer sur le bouton rouge, situé dans l'onglet « Vos garanties » de votre espace adhérent. Renseignez les informations demandées : montant, origine des fonds, RIB à prélever... La Carac vous propose alors une allocation des fonds que vous pouvez valider ou modifier avant de confirmer votre ordre de virement. Vous recevez, par mail, un accusé-réception de votre demande. Sachez toutefois que cette opération nécessite de disposer d'un profil d'épargnant. Si ce n'est pas votre cas, n'hésitez pas à contacter votre conseiller mutualiste.

0 %

de frais sur tous les versements réalisés entre le 4 janvier et le 30 avril 2021, depuis votre espace adhérent !



Tous vos documents au même endroit !

Votre espace adhérent vous proposera prochainement un espace documentaire qui centralisera tous les documents relatifs aux garanties que vous avez souscrites : bulletin d'adhésion, relevés de compte, détail des garanties...

Cette nouvelle fonctionnalité va de pair avec la dématérialisation du parcours d'adhésion (cf. p. 11). Ainsi, lorsque vous souscrirez une nouvelle garantie¹, tous les documents d'adhésion seront automatiquement déposés dans votre espace documentaire. Vous pourrez ensuite les consulter quand vous le souhaitez, où que vous soyez ! Et, cerise sur le gâteau, vous contribuerez à préserver l'environnement en nous aidant à réduire le volume de nos impressions.

carac à vos côtés



Actualisez vos données en toute autonomie !

Vous déménagez ? Votre situation familiale a évolué ? N'hésitez pas à nous informer de ces changements car pour bien vous conseiller, votre mutuelle a besoin de bien vous connaître ! Pour cela, il vous suffit de mettre à jour votre profil directement sur votre espace adhérent. Si besoin, vous pourrez également y déposer les justificatifs demandés que vous aurez préalablement scannés.



Pas encore d'espace adhérent ?

Pour créer votre espace adhérent et bénéficier de tous ces services, rien de plus simple :

- 1 - Récupérez votre numéro d'adhérent, inscrit dans l'encadré « Références à rappeler » de votre relevé de compte.
- 2 - Rendez-vous sur le site <https://espaceadherent.carac.fr>.
- 3 - Demandez votre code d'activation par SMS ou par courrier.

1. Les garanties concernées sont : Carac Profiléo, Compte Épargne Carac, Entraid'Épargne Carac, Carac Épargne Plénitude, Carac Épargne Vivre Ensemble, Retraite Mutualiste du Combattant, Plan Obsèques Carac, PERIn.

ÉLECTIONS À LA CARAC

ÉLECTIONS 2021 : COMME

En 2021, les élections de la Carac seront placées sous le signe du changement. Pour la première fois depuis 2002, l'ensemble des sièges de délégué(e)s seront renouvelés et la carte électorale ainsi que les modalités de renouvellement des sections vont évoluer. Mais ce n'est pas tout. Les nouveaux élus, délégués comme administrateurs, participeront au déploiement d'Ambition 2030 avec un objectif : faire entrer la Carac dans une nouvelle ère. Pour prendre part au changement et candidater, suivez le guide !

Dès le mois de janvier, connectez-vous sur Carac.fr pour connaître le nombre de postes à pourvoir par section. Ce chiffre sera arrêté au 31 décembre 2020, selon un calcul défini par l'article 5 du règlement intérieur.

DES FACILITATEURS À VOS CÔTÉS !

Des délégués volontaires accompagneront les adhérent(e)s qui se présentent pour la première fois aux élections mutualistes. Appelés « facilitateurs », ils auront pour mission d'informer les nouveaux candidats sur le rôle de délégué, de les aider à constituer le dossier de candidature ou encore de leur expliquer le mécanisme électoral de la Carac.

COMMENT VOTER ?

À partir du 1^{er} mars 2021 : les adhérent(e)s concerné(e)s reçoivent le matériel de vote par voie postale ou électronique.

7 avril 2021 : date limite de réception des bulletins de vote.

9 avril 2021 : les résultats sont publiés sur Carac.fr et affichés au siège de la Carac et dans les sites d'accueil. Retrouvez-les dans le *Carac mag* d'avril 2021.

LES DÉLÉGUÉS

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être adhérent ou membre honoraire figurant dans les effectifs au 31 décembre 2020.
- Avoir 18 ans révolus au 8 février 2021.
- Ne pas être salarié au sein de la Carac et respecter un délai de trois ans à compter de la fin de son contrat de travail pour se présenter.

En cas de :

- *Premier mandat :* avoir moins de 70 ans au 8 février 2021.
- *Renouvellement :* pas de limite d'âge.

COMMENT CANDIDATER ?

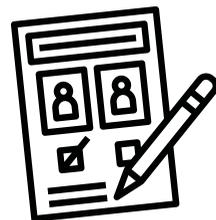
Complétez le formulaire de candidature joint à ce numéro (ou téléchargez-le sur Carac.fr). Le document daté et signé, ainsi que les pièces obligatoires, doivent être adressés, par tout moyen conférant date certaine, par :

- voie postale à l'adresse : Carac - Élections des délégués 2021 - 159, avenue Achille-Peretti - 92 577 Neuilly-sur-Seine Cedex.
- voie électronique à : gouvernance@carac.fr.

Date limite de réception des candidatures : 8 février 2021.



EN SAVOIR PLUS : SUR CARAC.FR, DÉCOUVREZ LES VIDÉOS DE TÉMOIGNAGES DES DÉLÉGUÉS CARAC, QUI S'EXPRIMENT SUR LEUR ENGAGEMENT.



ZOOM SUR LE RENOUELEMENT DES SECTIONS

En 2021, quatorze sections nouvelles vont être élues.

Afin de garantir la continuité de la représentation des adhérentes et adhérents, le mécanisme de renouvellement partiel des délégué(e)s est maintenu. Il se fera désormais par moitié tous les trois ans. Le Conseil d'administration du 22 avril 2021 déterminera, par tirage au sort, les sept sections élues pour un mandat initial de trois ans (avec un renouvellement en 2024 pour six ans) et les sept autres sections qui seront élues pour un mandat de six ans (renouvelable en 2027 pour six ans), conformément à l'article 4 du règlement intérieur.

NT CANDIDATER ?

Élections 2021

CONSTRUIRE
DEMAIN
ENSEMBLE

LES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration détermine les orientations de la mutuelle relatives à ses activités et veille à leur application, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux qui en découlent. Tout au long de son mandat, l'administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut bénéficier de formations.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir 18 ans révolus au 1^{er} mars 2021.
- Ne pas avoir été salarié au sein de la mutuelle au cours des six années précédant l'élection.
- Être titulaire d'une garantie Carac souscrite au plus tard en 2019.
- Ne pas faire ou avoir fait l'objet d'un contentieux judiciaire de quelque nature que ce soit avec la Carac.
- Avoir moins de 70 ans au 1^{er} mars 2021.
- Ne pas appartenir simultanément à plus de cinq conseils d'administration de mutuelles, unions ou fédérations.

COMMENT CANDIDATER ?

Téléchargez le dossier de candidature sur Carac.fr ou demandez-le par courriel à gouvernance@carac.fr.

Le dossier complété, paraphé et daté ainsi que les pièces obligatoires doivent être adressés, par tout moyen conférant date certaine, par :

- voie postale à l'adresse : Carac - Élections des administrateurs 2021 - 159, avenue Achille-Peretti - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex.
- voie électronique à : gouvernance@carac.fr.

Date limite de réception des candidatures : 1^{er} mars 2021.

À RETENIR

23 juin 2021 : l'ensemble des délégués présents et représentés lors de l'Assemblée générale élisent les administrateurs à bulletin secret. Les résultats sont proclamés par le président.

24 juin 2021 : les résultats sont publiés sur Carac.fr. Ils sont également relayés dans le *Carac mag* de juillet 2021.

LE CHIFFRE

11

sièges d'administrateurs sont à pourvoir : dix pour un mandat de six ans et un pour un mandat de trois ans.

LA CARAC COMPTE SUR VOS CANDIDATURES !

Depuis plusieurs mois, les équipes de la Carac se mobilisent pour encourager les adhérents et surtout les adhérentes à s'engager dans un mandat mutualiste.

Pour l'élection des délégués, l'enjeu est simple : la Carac souhaite que son Assemblée générale représente fidèlement l'ensemble de ses adhérent(e)s afin que les intérêts de chacun et chacune soient bien pris en compte. Vous êtes intéressé(e), motivé(e) et disponible ? Lancez-vous ! La Carac a besoin de votre candidature !

Côté administrateurs, la loi encadre strictement les représentations respectives des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration. Si le présent appel à candidatures ne permet pas de recueillir le nombre minimal requis d'administrateurs de l'un des deux sexes (8 par sexe), un second appel sera lancé avec **une date limite de réception des candidatures fixée au 14 avril 2021.**

« ÊTRE DÉLÉGUÉ, C'EST UNE BELLE AVENTURE HUMAINE »

**DOMINIQUE CARRÉ, DÉLÉGUÉ MUTUALISTE
CARAC EN LORRAINE**

Militaire de carrière, Dominique Carré est un retraité très engagé.

Entraide et contact humain constituent le fil rouge de ses journées.

Délégué communautaire, adjoint au maire de sa ville, bénévole dans plusieurs associations, il est aussi délégué mutualiste de la Carac en Lorraine. Rencontre.



VOUS AUSSI VOUS
ÊTES ENGAGÉ ?
TÉMOIGNEZ !
MAGAZINE@
CARAC.FR

« En tant que délégué, j'ai à cœur d'informer les militaires sur la retraite mutualiste du combattant. Mon rôle est aussi de partager les axes d'amélioration que l'on me signale lors des réunions de section et de les faire remonter au siège. »

« Être délégué, c'est une belle aventure humaine que je souhaite poursuivre. Je me représente d'autant plus volontiers que j'aimerais contribuer au déploiement d'Ambition 2030. »

« Si vous vous intéressez aux autres, si vous souhaitez donner un peu de votre temps, si vous partagez les valeurs du mutualisme, devenez délégué(e) Carac ! »

« La Carac est proche de ses adhérents. Elle les accompagne et les conseille au mieux de leurs intérêts, y compris dans les moments difficiles comme lors du décès d'un proche. »

EN DATES

2000

Devient adhérent de la Carac.

2016

Est élu délégué mutualiste Carac et nommé vice-président de la section de vote en Lorraine.

2017

Prend sa retraite.

2020

Se représente aux élections mutualistes de la Carac.

Déclaration sur l'honneur de non-condamnation

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à

Demeurant :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale et ne pas être en situation de surendettement ou de redressement judiciaire.

Fait à le

Signature :

Documents à joindre au dossier de candidature :

- Photocopie d'une pièce d'identité reconnue valable par le code électoral, en cours de validité, recto verso si c'est le cas, de bonne qualité et permettant l'identification effective du candidat ;
- Photographie d'identité récente (si possible en couleur) de bonne qualité ;
- Lettre de motivation datée et signée.

Votre dossier de candidature complété recto verso, daté et signé ainsi que les documents obligatoires doivent être adressés par tout moyen conférant date certaine, avant la date limite fixée au 8 février 2021, par :



- voie postale à l'adresse :** Carac - Élections des délégués 2021 - 159, avenue Achille Peretti - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex
- voie électronique à :** gouvernance@carac.fr